



Édito

SOMMAIRE

P 2	À L'HONNEUR
P 3/5	ACTUALITÉS ET FESTIVITÉS
P 6/7	SÉCURITÉ À VÉLO
P 7	ENVIRONNEMENT
P 7	DROIT DE PAROLE
P 8	VIE ASSOCIATIVE
P 9	CCFF
P 10/11	JEUNESSE ET ÉCOLES
P 12	TRAVAUX

Journal édité à 2500 exemplaires par la commune de Robion, Place Clément Gros, 84440 Robion.
Tél. 04 90 76 60 44
accueil@mairie-robion.fr
Horaires : 9h/12h30 – 13h30/17h30
www.robion-mairie.com

Directeur de publication :
Patrick Sintès - Maire
Rédaction :
Les Élu(e)s de la Commission communication
Conception graphique :
La Vache Noire Sud / Robion
Photographie :
Mairie de Robion
Impression : ORTA
Imprimé sur papier PEFC certifié

« Comme un air de déjà vu, l'été qui s'annonce nous promet de retrouver la convivialité des plaisirs partagés en famille, entre amis. Nul doute que nous ayons tous grandement besoin de chaleureux moments festifs, nul doute, hélas, que trop de relâchement nous ramènera à la case départ d'une pandémie en embuscade malgré un taux de vaccination en hausse. Mon rôle de rabat joie n'est pas très agréable et comme vous tous, je vais bien sûr savourer ce qui devient à nouveau permis mais avec précaution, et sans oublier les Robionnais qui luttent toujours en réanimation et ceux qui espèrent se débarrasser de séquelles persistantes.

La prudence générale s'impose encore.

Si le virus a ralenti l'économie, force est de constater qu'il n'a pas perturbé le profond désengagement du service Postal sur le territoire national. Transformé depuis 2010 en société anonyme à capitaux publics sans en être majoritaire, l'Etat a tout juste obtenu de son historique fleuron le maintien de 17 000 points de contacts pour couvrir le territoire national et l'obligation de 12h d'ouvertures hebdomadaires minimales ! A ce jour, les plages d'ouverture à la poste de Robion sont encore satisfaisantes mais, pour mémoire, nous avons en 2008 perdu le tri et la distribution du courrier organisé désormais depuis Cavaillon. Puis en 2017, nous avons également perdu le service financier au profit du bureau de Coustellet.

Les informations obtenues courant 2020 vont malheureusement dans le sens d'une baisse progressive des heures pour les mois et les années à venir. J'ai informé en début d'année le Conseil Municipal des évolutions possibles de notre agence Postale, ainsi que les présidents d'associations pour relayer l'information plus largement auprès des administrés (faute de pouvoir tenir des réunions publiques). Le message a été on ne peut plus clair : votre collectivité prendra toutes les dispositions pour que l'accueil du public soit maintenu afin que chacun puisse effectuer ses opérations au guichet dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Pour cela, et comme déjà plusieurs milliers de communes confrontées au mouvement national de la restructuration Postale, nous ouvrirons une Agence Communale.

Si l'usager ne verra pas de différence directe, le budget communal devra lui supporter cette nouvelle charge, mais cela est la seule façon de sécuriser et pérenniser ce service, sous l'égide sûre et solide de la Fonction Publique Territoriale et de ses agents.

Pas d'urgence pour Robion de procéder à cette mutation, mais j'ai bien conscience que notre patience trouvera vite ses limites devant le rideau de l'agence trop souvent baissé et l'obligation de se déplacer à Cavaillon ou bien Coustellet.

Des premières malles postes aux TGV postaux en passant par l'aéropostale, l'évolution épique du service Postal est intimement liée à l'historiographie nationale, alors bien sûr, nous ne pouvons qu'être affligés de cet étiolement. Pour autant rien ne sert de s'enliser dans une « pathonostalgie » du temps d'avant qui était forcément mieux ! La société est une perpétuelle réinvention et nous avons tous mordu à pleines dents dans les fruits de l'Internet et de l'immédiateté.

Dans notre main, au quotidien, un Android ou un Smartphone, objets devenus charnels qui sont à la fois facteur, banquier, porte-monnaie... mais aussi, et surtout, qui nous relie à nos proches par les mots, la voix et l'image en tous points de la terre et à tous moments.

Bien difficile de lutter... l'avenir s'écrit au numérique et demain sera tout autant humain si nous nous attachons à ce que le virtuel ne soit pas qu'individuel.

L'entreprise Poste bataille pour prendre ce nouveau virage décisif de son histoire. Nous l'aiderons plus en acceptant sa conversion qu'en cherchant à la figer dans son passé.

Le bel été, que nous espérons tous, sera aussi celui de la réflexion sur notre poste et sur le système d'endiguement de la plaine aval du Coulon : deux sujets sur lesquels je me tiens à votre disposition en prenant rendez-vous au secrétariat de la mairie.»

Patrick SINTES
Maire



■ IL MARCHE SEUL... UTILE !!!

Gérard est un grand marcheur... Il a fait le grand classique chemin de Saint Jacques de Compostelle, mais il a aussi à son actif le Mont Blanc, le Kilimandjaro... Le Camp de Base de l'Everest, côté népalais. Quand nous vous le présentions comme un grand marcheur...

Il marche... il marche, et tout en marchant, il ramasse discrètement un mouchoir en papier par ci, une canette par là, un papier gras qui ont été jetés négligemment dans la rue. Pourquoi ? Cela a commencé, il y a quelques années déjà, tout simplement par respect pour les touristes qu'il accueillait et continue d'accueillir dans une dépendance de sa maison dans le village. Pour lui, c'est une évidence comme le nez au milieu de la figure ! Lorsque ses touristes découvrent « notre » Robion, il faut que le village soit propre. Il a donc commencé par sa rue et de fil en aiguille, il a continué. Il le claironne lui-même : « il s'est pris au jeu » !

La pandémie du coronavirus ayant quelque peu modifié notre rythme de vie, limitant en particulier nos déplacements... et bien Gérard s'est adapté, a respecté les consignes de marcher 1km puis un peu plus au fur et à mesure du déconfinement autour de chez lui. Il a ainsi arpenté les rues du village en long, en large et en travers !

■ POUR UNE HISTOIRE DE MELON...

Jeanne Welch, cette charmante centenaire depuis le 1er février, coule des jours heureux et paisibles dans sa maison à Robion qu'elle habite depuis bientôt 60 ans. Quelle joie d'aller à la rencontre de cette séduisante vieille dame !

Oh, bien sûr, elle regrette ses voisins de la première heure qui, petit à petit, l'ont quittée pour les cieux éternels : en premier lieu, sa « presque sœur » Juliette LETOURNEUR, puis ses voisines GUIPONI, VIARD, BRULANT ... mais également Robert, son mari.

Oh, bien sûr, elle regrette les lotos du samedi après-midi annulés à cause de la pandémie : « *ce n'est pas tellement pour gagner, mais ça fait passer un moment, ça distrait* ». Un peu de patience, Jeanne, ils recommenceront en septembre, nous l'espérons tous !

Mais il y a bien une chose qu'elle ne regrette pas : c'est son installation à Robion, dans notre village. Débarquée d'Algérie en 1962, à Marseille, dans une petite chambre d'hôtel, avec son mari Robert et son fils Pierre, pas bien grand à l'époque, il a fallu trouver à se loger. Marseille ne lui plaisait pas. Jeanne voulait une plus petite ville et... elle s'est souvenue de Cavaillon et ses melons ! Les voilà tous les 3 en route pour le Vaucluse... Rien sur Cavaillon mais une jolie petite maison leur tendait les bras à Robion.

Un peu chère la maison, que nenni ! Jeanne est allée ramasser des pommes chez les BEAUMIER, des cerises chez les SARRAMIN. Elle a fait un poulailler, elle est allée vendre ses œufs, ses poules, ses lapins... Une autre époque ! Au fil des années, Robert, très bricoleur, a fait beaucoup de travaux dans cette maison : elle en est fière et encore bien émue.

Jeanne est très vive, encore bien alerte. Elle est aussi très gourmande et « *peste contre la balance qui lui fait des misères* » ! Sacrée Jeanne ! Pierre, son fils, n'habite pas bien loin et lui rend visite régulièrement. Continuez à prendre bien soin d'elle et, un jour, vous nous raconterez le secret de sa longévité !... Mystère !



Chaque jour, il partait en emportant son petit sac - celui que vous aviez utilisé pour acheter votre salade - qu'il remplissait dans son périmètre. Puis, le périmètre s'est agrandi du haut du village jusqu'en bas du village, d'est en ouest, et jusqu'en pleine campagne au Plan de Robion.

Sur la période du 15 mars au 15 avril 2021, il en a rempli des sacs et des sacs. Allez, dites un chiffre ?? « Ah mon bon monsieur, ma petite dame, vous êtes bien loin du compte ! » Gérard ne se contente pas de ramasser ce qu'il trouve sur le bord du trottoir, sur le bord de la route. Il n'hésite pas à aller fouiller dans les herbes, les fossés, sous les arbres. Il remplit scrupuleusement « ses sacs à salade » qu'il vide une fois plein dans le premier conteneur venu... au grand dam des riverains surpris. Alors, il discute deux minutes, il leur explique sa démarche. L'instant de surprise passé, il est félicité... bien souvent en buvant un petit café gentiment offert. Gérard le dit, le répète : « En voiture, nous sommes bien loin d'imaginer tout ce qu'on peut trouver comme détritus divers et variés dans l'herbe ». Et que de trouvailles : depuis les mouchoirs en papier, les canettes, les bouteilles - les grands classiques - il faut ajouter, COVID oblige, les masques. Il a aussi ramassé de la vaisselle, de l'électroménager jusqu'à remplir 40 sacs de 100 litres. Impressionnant ! Mais ce n'est pas tout !



Il faut ajouter 7 remorques, oui, vous avez bien lu : 7 remorques dans lesquelles il a entassé pneus, enjoliveurs, pare-chocs, bâches envolées, plâtre, gravats !!! Gérard ne fait pas les choses à moitié. Il ramasse ce que chacun voit mais aussi ce qui est un peu plus enfoui dans les fossés, sous les arbres...

Certains esprits grincheux pourraient souligner qu'il « fait le travail de la mairie ». Pour Gérard, pas du tout. Il fait un acte citoyen !

Au passage, il rend hommage à l'association RUBBISH'CUBE qui œuvre également pour la propreté du village ramassant eux-aussi des kilos et des kilos de mégots .. de déchets sauvages témoins de l'incivilité de nos concitoyens .

■ ROGER THERON

Roger, figure locale du village, nous a quittés ce 18 avril dernier.

Il était veuf de Lucette, papa de Magali, beau-papa de Jean-Pierre et papy fier d'Estelle. Il a su conjuguer une longue carrière pendant 30 ans dans l'emblématique entreprise de transports « La Flèche Cavaillonnaise » avec le bénévolat au sein de la commune. Il a été très actif pour le village :

- A la mairie
- Au Foyer rural
- Au tennis
- Au Comité des fêtes

Magali se souvient avec nostalgie « *des réunions se déroulant à la maison à un rythme effréné, presque toutes les semaines, et maman qui faisait l'intendance... servant cafés sur cafés pendant ces soirées très animées, ces vives discussions, et malgré tout dans une joyeuse ambiance. C'était le fameux bon vieux temps !* »

Il a été élu de 1965 à 1971 sous le mandat de Marius RICAUD, puis de 1971 à 1977 tout d'abord avec Eugène FEBRIER suivi d'Edmond GONTIER. Il nous est particulièrement agréable de faire un joli clin d'œil à quelques colistiers aujourd'hui disparus avec qui il a particulièrement oeuvré : Raymond JAUFFRET, Clément MOUTIN, Francis REY, Faustin RICAUD et Georgette RICHEBOURG. Il a également fait un bout de chemin dans la vie municipale avec toujours parmi nous Etienne GAUTHIER, mémoire extrêmement vivante du village à ce jour !

Il était là aussi lors de la création du Foyer Rural avec Yves MAURIN et les regrettés Léo SAUZADE, Norbert CABIAC, Robert MOUTIN.

De 1983, date de la création du club, jusqu'en 2004, Roger a été présent au tennis. De simple adhérent, il en a vite pris des responsabilités pour assumer le secrétariat du club et les payes des moniteurs en lien avec le trésorier, son beau-frère Albert BERNARD avec beaucoup d'application, de minutie, de rigueur. Très présent, il ne ménageait pas son temps, notamment pour accompagner le très jeune président Clément REGNIER, à peine majeur !

Enfin et surtout, il a œuvré pendant 25 ans pour l'animation de notre village en tant que Président du Comité des fêtes avec entre autres les regrettés Rémy SARRAMIN et Marcel BOUDOIRE.

Roger et Rémy SARRAMIN choisissaient les manèges et les orchestres. Tous les robionnais... du moins « les soixante ans et plus » n'ont certes pas oublié les bals où ils ont tourné aux sons des musiques de l'incontournable Jean-Pierre GUIRAND, de son « auguste rival » Claude NORMAN, puis plus tard de René COLL, une pointure, (orchestre d'émissions de variétés télévisées puis attiré de Michel SARDOU et de Patrick SEBASTIEN), de Franck ORLAT, sans oublier les bals musette avec Bruno ATTRINI. Toute une époque !

Pendant ce temps, Marcel BOUDOIRE gérait les jeux d'enfants... ah la fameuse et inoubliable planche savonnée... jeux traditionnels d'année en année et qui perdurent encore aujourd'hui, n'est-ce-pas Laurent (notre élu aux festivités). Jacques DESFONDS prenait en charge les courses de chèvres et les courses d'ânes qui ont fait le succès de nos fêtes votives ; il gérait et encore aujourd'hui les concours de boules et le traditionnel aioli avec sa fidèle épouse Josiane aussi dévouée.

Il a fait des émules, a passé le flambeau à René PRAT, Christian GACHET... Président d'Honneur, Il a reçu la médaille de la Ville de Robion le 7 septembre 1986.

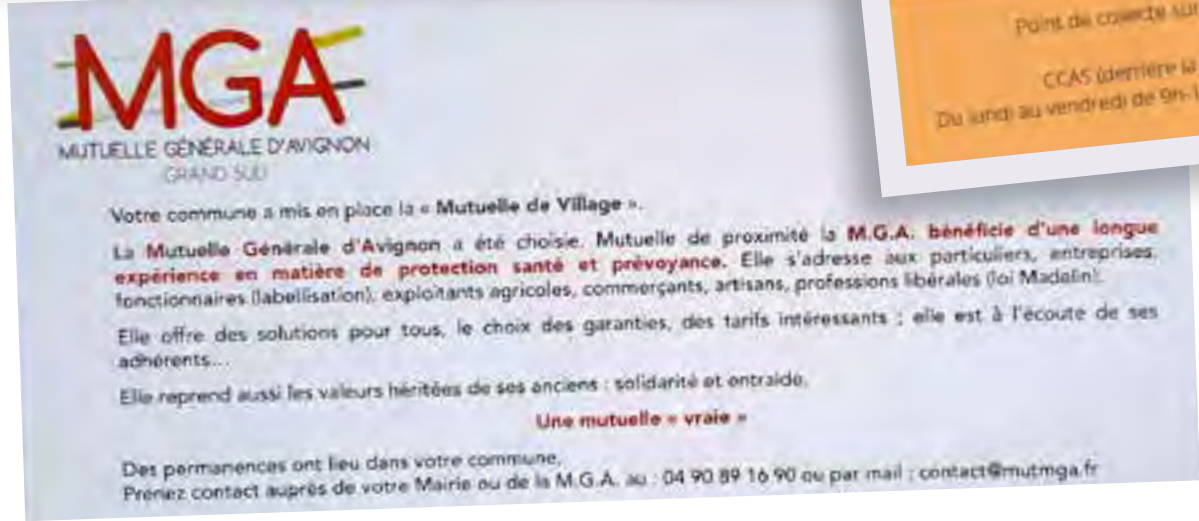
Il a également été décoré de la médaille d'Honneur des Fêtes et Manifestations par la Fédération Nationale des Comités Officiels des Fêtes de France le 10 avril 1991.

Fierté pour la famille, bel investissement pour notre village, merci Roger !



■ CCAS

Fin mars début avril, le CCAS s'est joint à l'association des collectes solidaires afin de récolter des dons pour les étudiants d'Avignon en situation de précarité (dons de tee shirts, produits alimentaires non périssables et produits d'hygiène). Vous avez été nombreux à participer et nous vous remercions pour votre générosité. D'autres récoltes pourront avoir lieu à différents moments de l'année.



■ INSCRIPTION AU SYSTÈME DE TÉLÉALERTE

La Commune de Robion s'est dotée d'un système d'appels automatisé afin d'informer dans les plus brefs délais une partie ou l'ensemble de la population de la Commune de la survenance d'un événement majeur, par exemple : inondation, feu de forêt, canicule, ou autres accidents de grande envergure.

Ce système de TéléAlerte fonctionne sur le principe d'une inscription

volontaire, rapide et gratuite. En vous inscrivant via le site internet de la mairie, en cas d'événement exceptionnel, vous recevrez soit un message sur votre téléphone soit un SMS sur votre portable qui vous indiquera la conduite à tenir et vous permettra ainsi de prendre rapidement vos dispositions.

S'inscrire à la TéléAlerte est le meilleur moyen de recevoir une information fiable de la situation en temps réel.

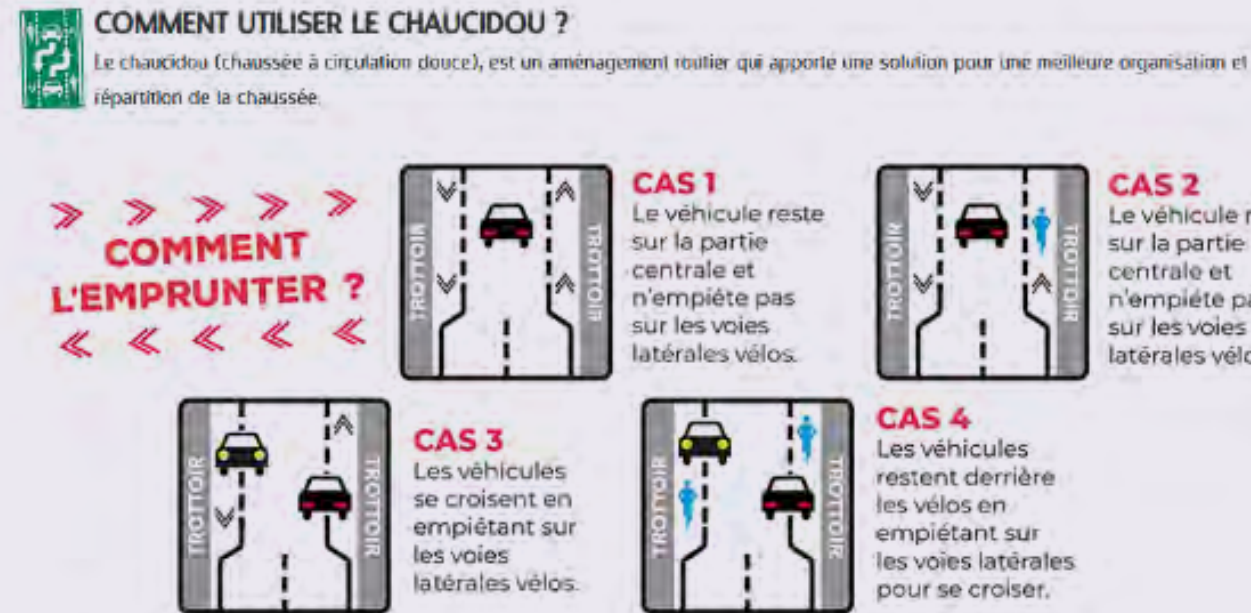
Vos informations enregistrées resteront confidentielles, elles ne seront en aucun cas divulguées à un tiers.

■ CHAUCIDOU

Nous constatons qu'une partie des usagers de l'avenue de la Gare n'a pas compris le fonctionnement de son nouvel aménagement, le Chaucidou, chaussée à voie centrale banalisée . Pour rappel, la vitesse maximale autorisée sur cette voie est de 30 km/h .

Voici les différents cas de figure :

- Il n'y a aucun véhicule face à moi et la route est dégagée : Je circule sur la partie centrale.
- Un autre véhicule arrive en face : Je vérifie qu'il n'y a personne sur la voie latérale et je me déporte sur celle-ci pour croiser le véhicule. Je peux ensuite me repositionner au centre .
- Je croise un véhicule mais un vélo roule sur ma droite dans la voie latérale : Je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, tout en veillant à conserver les distances de sécurité suffisantes. Une fois que la voiture opposée est passée, je peux dépasser le cycliste en toute sécurité.





■ Pandémie oblige le festival de Robion n'a pas pu eu lieu l'année dernière. Il aurait dû fêter ses 25 ans d'existence cette année. Nous l'attendons avec impatience cette remarquable manifestation qui anime la commune et fait vibrer le cœur de notre village à la nuit tombée.

Le FESTIVAL DE ROBION succède à la Fondation Euterpe, chère à Monsieur André LAFFONT, élu de 1977 à 1989, soucieux à l'époque de vouloir organiser des concerts de musique classique, moderne, folklorique, art plastiques ou autres conférences, dans le but d'un plus grand épanouissement pour tous. C'était un début.

Succès d'estime mais cela a encouragé une nouvelle équipe de bénévoles pour créer en 1994 le festival avec Léon CALLOT comme Président d'honneur, Colette ROUMANOFF, directeur artistique et Alain PATOILLARD, le premier Président.

Petit clin d'œil à ses créateurs, nostalgie quand tu nous tiens, voici le 1^{er} programme de l'été 1995 :

- 7 juillet : Peau d'âne
- 8 juillet : L'école des femmes
- 15 juillet : Hommage à Georges Brassens
- 21 juillet : Spectacle Kocher, du music-hall
- 28 juillet : La femme du boulanger
- 29 juillet : Roland Magdane
- 5 août : Coup de soleil à Marseille sur la musique de Vincent Scotto
- 12 août : Blaise, pièce comique par la troupe du Théâtre de l'Escanson de Robion
- 19 août : Mambo taxi

Ensuite, rendons hommage aux différents présidents qui se sont succédés et investis, tour à tour, chacun à leur manière : Christian HALTER, Vincent THOMANN, Eric GUILLAUMIN, Alessandro INGOGLIA jusqu'à Olivier PRIEUX, actuel Président depuis 2018.

Chacun a fait évoluer le festival à sa manière. Depuis les Musiques du monde au Cœur du Luberon, puis Musiques et chants de la Méditerranée, de belles et magnifiques soirées ont fait le succès du festival. Il s'affiche maintenant sous le vocable : WORLD POP MUSIC, avec un programme éclectique s'adressant aux jeunes et aux moins jeunes ...

- Bureau actuel :
- Président : PRIEUX Olivier
 - Vice-présidents : PAUL Bernard et ALLINGRI André

- Trésorier : CORRE Philippe
- Trésorier adjoint : BADOIT François-Xavier
- Secrétaire : BALLU Michel
- Secrétaire adjoint : RAFFAELLI Alain

Plusieurs raisons au succès de notre Festival :

- Le théâtre de Verduze situé en haut du village, au pied d'une falaise, contre le massif du Luberon : un décor naturel incomparable pour l'acoustique mais également pour de remarquables jeux de lumières.
- Toujours une programmation de choix grâce à l'implication de Bernard PAUL qui, depuis bientôt 20 ans, n'a pas ménagé ses efforts et ses déplacements pour dénicher ces artistes de très grande qualité comme Kimberose, les spectacles de salsa, ou encore de danse avec Raghunath Manet !
- Une équipe d'une quarantaine de bénévoles œuvre inlassablement autour de son président pour accueillir artistes et spectateurs dans la simplicité, la bonne humeur, la convivialité !

Le festival se déroulera du 15 au 24 Juillet avec sept séances programmées plus la traditionnelle séance à la Roumanière.

Nous profiterons également comme les années précédentes d'un service de restauration avec des cornets de pâtes aux sauces "faites maison" en profitant de la buvette réaménagée, agrandie, pour le confort de tous !!!

Olivier PRIEUX et son équipe vous donnent rendez-vous au Théâtre de Verduze le mercredi 15 juillet.



FESTIVITES

L'épidémie de Covid19 a bien entendu bouleversé l'organisation de nos fêtes, mais la tenue de ces fêtes est de nouveau possible, sous réserve de certaines précautions sanitaires.

JUILLET

Quoi de mieux que de se retrouver pour la fête nationale le **mercredi 14 juillet** !

A cette occasion, à partir de 17h, sur la Place Jules Ferry fraîchement réaménagée, des jeux seront proposés aux enfants. L'apéritif républicain sera offert par la municipalité à 18h30 et sera l'occasion, "enfin", de se retrouver pour partager un bon moment convivial.

Food trucks et animation musicale seront au programme. Ce sera également l'occasion de faire le « Jerusalem Dance Challenge », une tendance dans le monde des médias sociaux qui est devenu viral sur Internet : alors, entraînez-vous pour être fin prêts...

Le mois de juillet est marqué par le retour du festival de Robion qui aura lieu du **15 au 24 juillet**.

AOÛT

Le traditionnel vide-grenier du dernier dimanche d'août, le **dimanche 29**, aura bien lieu, organisé par le Centre de Loisirs « le Jardin de l'Escanson ».

SEPTEMBRE

Qui dit septembre dit rentrée et dit... fête votive !!!!

Cette année, notre fête votive se déroulera du **vendredi 3 au lundi 6 septembre**.

Les parfums de chichi, sandwiches et frites se mélangeront, avec les stands joyeux, bruyants, et colorés des plus jeunes.

Les bals dont le fameux bal populaire du samedi soir où toutes les générations se rassemblent aux sons de l'orchestre permettront à chacun de danser tard dans la nuit dans une ambiance festive et bon enfant.

Pour les plus courageux, des jeux pour enfants seront organisés le dimanche matin, afin d'essayer de gagner des tickets de manège tout en s'amusant avec les plus grands.

Enfin le lundi midi, ce n'est pas ravioli mais l'AÏOLI traditionnel sur la place Jules Ferry avant de clôturer la fête le soir par un spectacle humoristique au Théâtre de Verduze.

PROGRAMME

Vendredi 3 septembre

21h00 • Orchestre Mission 2 - Place Jules Ferry

Samedi 4 septembre

14h00 • Concours de Coinche – Salle de l'Eden

21h00 • Grand Feu d'artifice – Stade DI MECO

21h30 • Orchestre Méphisto – Place Jules Ferry

Dimanche 5 septembre

10h30 • Jeux pour enfants – Place Jules Ferry

12h00 • Apéritif – Place Jules Ferry

14h30 • Pièce de Théâtre – Salle de l'Eden

15h00 • Thé dansant Imperatori – Place Jules Ferry

21h00 • Orchestre Imperatori – Place Jules Ferry

Lundi 6 septembre

13h00 • Grand aioli – Place Jules Ferry

22h00 • Spectacle Yves Pujol – Théâtre de Verduze

Les 38^e journées européennes du patrimoine auront lieu les **18 et 19 septembre** 2021, autour du thème : « Patrimoine pour tous ». A cette occasion, conjointement avec la Commission Culture, un programme vous sera présenté à la rentrée, le temps de mettre en place et d'organiser plusieurs activités spécifiques sur le thème national.

OCTOBRE

Samedi 9 octobre « Le jour de la nuit » : c'est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Une sortie nocturne à Boulon avec observations des étoiles est proposée mais la date d'ouverture des inscriptions n'est pas encore fixée.

NOVEMBRE

Le dimanche 7 novembre, une bourse aux vélos sera organisée toute la journée à la halle Maurice BOUGNAS. Seuls les particuliers sont admis à proposer des vélos à la vente.

Le principe est simple : l'accueil des vendeurs a lieu le matin de 10h à 12h. Après un passage systématique au contrôle technique, le vélo est enregistré, numéroté, puis déposé en parc fermé. La vente s'effectue de 14h à 17h30.

Les vélos invendus sont rendus gratuitement. S'ils ne sont pas réclamés avant 18h, ils seront donnés à une association caritative.

Une pièce à changer ? Une Réparation à faire ? Un stand de réparation sera également proposé.

DECEMBRE

Le samedi 4 décembre : une journée en faveur du téléthon avec animations

Le dimanche 5 décembre, le marché de Noël se tiendra sur le parvis Edmond GONTIER et la place St Roch. A cette occasion, de nombreux artisans et commerçants y tiendront des stands, généralement pour y vendre leurs produits et créations. C'est également le moment de déguster vin chaud, huîtres, foie gras, marrons chauds, crêpes... Faites-vous plaisir ! tout en espérant la venue du père Noël...

Au programme également, des après-midi jeux de sociétés seront proposés dans le courant de l'année en partenariat avec l'Amicale des écoles, le Jardin de l'Escanson et la médiathèque.

Les manifestations 2022 notamment avec le Ballet des figues, la Fête de Boulon, une Journée du livre et de la BD (également avec la Commission Culture) vous seront présentées sur le prochain bulletin en décembre.

Une adresse mail est mise à disposition pour tous renseignements ou suggestions à l'adresse mail : festivites@robion.fr



PRINTEMPS DES POÈTES

Robion, labellisé « Village en poésie * » fait vivre grâce aux PASSEURS DE MOTS, la poésie notamment avec la manifestation annuelle du Printemps des Poètes.

*L'appellation Village en Poésie est attribuée pour trois années aux communes qui donnent à la Poésie une place prépondérante dans la vie locale et dans la politique culturelle municipale en répondant à plusieurs critères. Le Printemps des Poètes encourage vivement les actions allant dans le sens d'une large découverte des voix poétiques (lectures, utilisation de l'espace public, rencontres intergénérationnelles...). Il permet de répondre à un engagement durable et renouvelé du label.

La 23^{ème} édition du Printemps des poètes a eu lieu du 13 au 29 mars 2021. Le thème retenu cette année était le Désir qui succède entre autres à l'Ardeur, la Beauté, le Courage ...

Mais, cette année, il n'a pas échappé aux contraintes liées à la pandémie. Oui, il a bien eu lieu... mais à moitié !!!!

Les adhérents de l'association Robion et ses Passeurs de Mots, en bons philosophes, ont regardé le verre à moitié plein et se sont réjouis d'avoir pu néanmoins mettre à l'honneur « Le désir ».

Plus de 120 poèmes ont été soigneusement accrochés, place Edmond GONTIER tout au long de l'avenue Oscar Roulet, dans la cour de la médiathèque, au jardin public, à l'entrée de l'école élémentaire, au départ de la véloroute à la gare, à l'espace Simone Veil, à la halle Maurice BOUGNAS et dans la cour de la maternelle. Pour cela, les poèmes sont soigneusement choisis par les Passeurs de Mots selon leur sensibilité : des poèmes courts, longs, classiques, contemporains, d'auteurs français ou étrangers ... Puis, ils sont saisis, imprimés, plastifiés. Ils ont offert aux villageois tout un assortiment sur l'évocation du mot « désir ».

Exceptionnellement, les poèmes sont restés accrochés du 13 mars au 30 avril.

Mais, COVID oblige, les Passeurs de Mots ont dû, hélas, renoncer à leur rendez-vous annuel tant attendu par les commerçants, les villageois et les institutions (mairie, CCAS, la Poste, la maternelle, la Maison de Retraite...) : la distribution des cartes poèmes et les BIP (Brigades d'Interventions Poétiques). Quésaco les BIP ? Mais oui, rappelez-vous, les BIP... Elles interviennent depuis plus de 10 ans dans le village...

*Les BIP, structures ouvertes, sont un rassemblement de diseurs passionnés qui investissent un lieu, sans prévenir, pour déclamer un ou plusieurs poèmes, puis qui repartent sans explications, en laissant juste la trace écrite des poèmes qui ont été mis en voix pendant l'intervention.

Ils ont dû également renoncer à aller déclamer des poèmes à l'école maternelle.

Cependant, innovation cette année : ce rassemblement n'ayant pas été jugé « essentiel », plutôt que de rester bouche cousue, quelques membres des Passeurs de mots - Jeanine, Brigitte, Monique, Patrick, Bénédicte - ont participé à des lectures filmées grâce à l'implication d'Emmanuelle TREMBLAY de la médiathèque LMV Cavaillon. Vous pouvez toujours écouter ces poèmes sur You tube en tapant « Un jour Un poème » + le prénom du lecteur.

Autre innovation : les poèmes dans la cour de la maternelle.

L'école de Robion, comme le village, est labellisée depuis 3 ans « Ecole en poésie ».

Les enfants sont aussi des « Passeurs de mots »

SOIRÉE MUSIQUES ET POÉSIES

Pour sa 7^{ème} année, les Passeurs de Mots de Robion ne pouvaient rêver mieux que le théâtre de Verduze.

Ils vous y donnent rendez-vous le samedi 21 août à 19h. Les consignes sanitaires devront, bien évidemment, être respectées.

A l'issue du spectacle, un échange nous réunira autour du verre de l'amitié offert par les Passeurs de Mots.

Musiciens : Hélène RANCHAIN et Bernard NOUVEAU.

Lecteurs : Jaumeline CAPEAU, Andrée BOUC, Jeanine CALVET, Renaud DRAMAIS et Patrick VENTURE :

Entrée gratuite. Participation libre.





VELOROUTE VOIE VERTE DU CALAVON

RÈGLES ÉLÉMENTAIRES SUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE



Son aménagement est exclusivement réservé aux déplacements non motorisés.

Accessibles au plus grand nombre sans exigence physique particulière, la sécurité des usagers y est garantie.

Contrairement à une piste cyclable qui est une voie réservée uniquement aux cyclistes, la voie verte est une voie pouvant accueillir tous les usagers non motorisés, piétons (dont les personnes à mobilité réduite), joggers, et aux véhicules sans moteurs (vélos, VTT, VTC, VAE, Rollers, planches et skis à roulettes, trottinettes...).

QUELQUES RÈGLES D'OR CONCERNANT LES CYCLISTES



Au-delà des règles élémentaires du code de la route et de respect du piéton, veillez à adopter ces quelques réflexes bien utiles ! En tant que cycliste, vous êtes « l'usager fort » dans les situations de partage. Vous devez donc adapter votre vitesse et votre comportement aux piétons notamment pour éviter l'effet de surprise.

Évitez l'effet de surprise

- avertissez de votre présence, à l'aide d'un léger coup de sonnette au besoin. Il se peut malgré tout que le piéton ne vous entende pas (parce qu'il est malentendant, parce qu'il porte des écouteurs, à cause du bruit ambiant...) : soyez-en conscient-e !
- ralentissez
- dépassez « large » : inutile de frôler le piéton, celui-ci est toujours susceptible de modifier sa trajectoire.

Adaptez votre vitesse

Adaptez votre vitesse aux conditions : ralentissez si le flux de piétons/cyclistes est important, mettez pied à terre si nécessaire. Redoublez de prudence en présence de jeunes enfants, de séniors ou de chiens en laisse, (attention, les laisses extensibles ne sont pas recommandées) ou lorsque votre champ de vision est obstrué.

Restez courtois en toute circonstance

Souvenez-vous que chacun a sa place sur ces aménagements : piétons comme cyclistes doivent tenir compte de la présence éventuelle de l'autre. N'hésitez jamais à communiquer positivement : un sourire, un geste de remerciement, une explication éventuelle... peuvent bien souvent aider à désamorcer les tensions !

Animaux de compagnie

La divagation de chiens ou d'animaux domestiques sans laisse est interdite pour des motifs de sécurité et de cohabitation des divers modes de circulation sur la Voie Verte. Les propriétaires d'animaux doivent veiller à ne pas souiller les espaces de promenade et d'accotements de la Voie Verte. Dans ce cadre, les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections et d'utiliser des sacs appropriés.

Propreté et respect de la voie verte

Cela semble évident ! Et pourtant, un petit rappel est bien nécessaire : afin de préserver l'environnement, ne jetez ni papiers, ni bouteilles ou autres objets divers sur le parcours. Vous trouverez des poubelles affectées à cet effet. Il est par ailleurs strictement interdit :
 • de porter atteinte à la flore plantée tout au long de la Voie Verte
 • d'endommager le mobilier urbain installé sur la Voie Verte

Recommandations diverses

Respectez le Code de la route ; n'oubliez pas que les routes ouvertes à la circulation restent prioritaires aux intersections avec la Voie Verte. Soyez très vigilants avec les enfants : et oui, ils courent, pédalent pour arriver avant vous et crier « j'ai gagné ! ». Nous l'avons tous vécu ! Veillez avant chaque intersection à ce qu'ils traversent avec vous !..

BIEN FAIRE DU VÉLO...

LES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES OBLIGATOIRES SUR UN VÉLO

Tout comme il existe des équipements obligatoires pour les voitures, il existe des équipements obligatoires pour les vélos :

- deux freins, avant et arrière
- un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge
- de catadioptrés (dispositif réfléchissant) de couleur rouge à l'arrière, blanche à l'avant et orange sur les côtés et les pédales
- un avertisseur sonore dont le son peut être entendu au minimum à 50 mètres

POUR OPTIMISER LA SÉCURITÉ, IL SERAIT SOUHAITABLE DE PORTER

• un gilet réfléchissant

Le cycliste, quant à lui, doit obligatoirement porter un gilet rétroréfléchissant lorsqu'il circule hors agglomération, ou de nuit, ou si la visibilité est insuffisante. Cela vaut également pour ses passagers.

• un casque

Le port du casque n'est obligatoire que pour les moins de 12 ans. Toutefois, pour un maximum de sécurité, il est fortement recommandé à tous les cyclistes d'en porter un. En effet, en cas d'accident ou de chute, le casque peut limiter les dégâts au niveau de la tête, tout comme les genouillères, coudières, vestes protectrices peuvent le faire au niveau du corps.

• un clignotant lumineux à l'arrière

LES USAGES INTERDITS

- téléphoner en roulant,
- ou d'utiliser tout dispositif émettant du son, comme des écouteurs, un casque de musique...
- mais aussi de conduire sous l'emprise de stupéfiants et de conduire en état d'ivresse.

LE CODE DE LA ROUTE

Il s'applique aux cyclistes comme aux autres usagers. Bien que commettre une infraction au code en vélo ne vous fera pas perdre de points sur votre permis de conduire, vous risquez d'être sanctionné par les autorités compétentes et de devoir payer une amende :

- 11 € pour non-respect des règles de stationnement,
- 35 € si vous circulez en bicyclette de nuit sans porter de gilet de haute visibilité,
- 68 € si votre dispositif de freinage n'est pas conforme,
- 90 € si vous grillez un feu rouge,
- 135 € si vous commettez une infraction grave, comme refuser une priorité à un carrefour à sens giratoire, par exemple, ou si vous roulez en téléphonant.

Enfin, gardez bien en tête qu'en vélo, vous ne disposez d'aucune carrosserie pouvant vous protéger en cas d'accident.



Des graines de fleurs mellifères (mélange de graines et phacélies) ont été semées ce printemps sur tout le pourtour de l'espace situé au-dessus de la salle du bassin. Les semences sur cet espace se poursuivront progressivement et d'autres lieux pourraient être envisagés. Ces fleurs contribuent à la sauvegarde des pollinisateurs (abeilles, papillons, bourdons) en subvenant à leurs besoins alimentaires. Les pollinisateurs vont venir sur ces plantes pour récolter le nectar et le pollen nécessaire pour se nourrir, et vont à leur passage le disséminer de fleur en fleur, participant ainsi à leur fécondation et donc à la reproduction des plantes. N'hésitez pas à en mettre sur vos balcons, dans vos jardins et vos potagers.



DROIT DE PAROLE

Malgré la situation sanitaire, les élus NRNC restent mobilisés et portent des sujets tels que le retour d'un DAB, la vitesse excessive sur certains axes et ont dernièrement mis en lumière la forte menace sur la survie du bureau de poste. Cet ultime service public de proximité est menacé d'être transformé en agence postale communale alors que la population de Robion augmente, supprimant le peu de commodités qu'il reste sur la commune depuis que le DAB a été supprimé. Le contrat de présence postale territoriale définit les orientations et priorités de La Poste. Celle-ci doit répondre à 4 obligations : le service postal universel, la contribution à l'aménagement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Nous avons alerté plusieurs élus du territoire pour qu'ils fassent remonter notre refus de voir disparaître La Poste dernier « service public » de proximité. Nous espérons que nos actions et votre soutien inverseront la logique financière pour maintenir un service au public de qualité. Nos interventions en conseil municipal et demandes d'explications auprès du maire ont pour objectif de vous informer pour que ce service ne disparaisse pas.



La COVID a tout arrêté ; pas de rencontres sportives, pas de manifestations culturelles, pas d'assemblées générales, fermetures des bars : aucun moyen d'échanger avec la population, de faire part de nos projets, de nos réalisations à nos administrés.

Aussi, durant tout le mois de mars, nous avons reçu les associations (1 à 2 personnes par association) par groupe de 3 ou 4 associations, pour faire le point avec elles sur leur ressenti face à la pandémie, leurs besoins, leurs envies, leurs situations financières, leurs espoirs en vue de la reprise de leurs activités. Voici la liste de tous les sujets traités par le maire, après avoir écouté chaque responsable d'association :

- Carte de la COVID :
- Pas d'ouverture de salle municipale.
- Route des Taillades sécurisée, très appréciée
- Chaucidou : tout en gardant une même largeur de voie, elle permet de ralentir sur l'Avenue de la Gare : on roule au milieu et on ne peut plus doubler !
- Radar pédagogique à installer à divers points stratégiques du village et bilan à faire d'ici trois mois d'utilisation.
- Mini camion électrique, sans permis, à acquérir d'ici la fin de l'année.
- Salle du Bassin complètement réaménagée parfaitement assainie mais pas utilisée depuis sa transformation ; création d'un vestiaire, mise en place d'une VMC.
- Halle Maurice Bougnas : bel espace ouvert/couvert de 400 m² à utiliser dans un environnement de graffs réalisés par des jeunes et des ... moins jeunes. Prête avec WC et éclairages.
- Théâtre de Verduze : buvette de 25 m² refaite par les agents de la commune.
- Stade Di Meco : extension des vestiaires obligatoire
- Place Jules Ferry : Une seule et grande place de 900 m². Ce chantier n'était pas prévu (budget conséquent) mais il est devenu une obligation par l'abattage des platanes, à cause du chancre coloré dans la cour du Jardin de l'Escanson.
- Espace Simone VEIL : installation de structures pour petits et grands.
- Salle de sport privée avant « Le Bœuf qui fume » : projet privé mais qui nous permet dans le permis en cours d'instruction de récupérer 250m² pour ajouter dix places de parking en zone bleue.
- Rue Berthe Morisot : entre l'ancien stade Jean Noël et le lotissement des Florianes réaménagée avec des places de parking, une noue. On abandonne le « tout tuyau ». Même projet sur l'avenue Albert Camus.
- Parking derrière « Graines de jardins » : suite à urbanisation par l'implantation de 34 logements sociaux et privés, nécessité de créer dix places de parking en zone bleue pour la population. Le chantier a démarré fin mars.
- Avenue Xavier de Fourvières : idem, urbanisation

avec création de 10 logements en bas de l'avenue en 2022.

- Nous répondons à la sollicitation et aux contraintes de l'Etat qui nous demande d'investir dans les logements sociaux, sans ouvrir de zone. Nous en avons 140, et avec 50 cette année, l'Etat nous en demande 350.
- Maison de l'ancien poids public, en face du « Café de la Gare » réhabilitée où s'installera cet été un atelier : réparations et équipements vélo
- Déviation Coustellet : projet datant de 1977 loin d'être grandement satisfaisant à nos yeux ! Pas de réflexion sur ce projet « tous voitures ». Doit-on avoir le même raisonnement qu'à cette époque là ! Est-ce vraiment un projet idéal pour notre territoire ? Investissement excessif pour solutionner un problème de feux de la circulation au croisement de Coustellet
- Coulon : sujet passionnel, polémique avec les digues déversantes ! Dossier en cours depuis 2012. Il faut améliorer la situation jusqu'à un niveau de crue, ce qui est déjà fait sur Cavaillon, par la création d'un système d'endiguement robuste. Par ailleurs, une enquête publique est prévue mais on ne peut hélas pas faire de réunion publique pour l'explicitier. C'est un projet de notre territoire.
- La Poste : Voir l'édito du maire
- Petit rappel sur le DAB. Il n'y en aura plus sur le village. Aucune banque ne veut en installer. Les robionnais, utilisent le paiement « sans contact » pratiqué chez presque tous les commerçants. Gène pour les personnes âgées et les résidents du CAT
- Navettes Robion – Coustellet : rien n'est prévu
- Navettes Robion – Cavaillon : en cours pour 2022

Devant la réussite de ces rencontres avec toutes les associations, nous réitérerons certainement ces réunions l'année prochaine en début d'année entre le débat d'orientation budgétaire (document public, présentation de tous les projets) et le vote du budget (choix des projets, des travaux... à réaliser).



DEEP-MOVEMENT

A partir du 1^{er} septembre, une nouvelle association :

DEEP-MOVEMENT

Avec Jody GONZALES et Elvina LEAL
Enfants à partir de 6 ans : kick boxing
Adultes et jeunes à partir de 15 ans :

- Kick boxing
- Cardio boxing
- Cross training
- Animal flow

email :
club@deep-movement.com
ou
contact@deep-movement.com

Jody GONZALES : 06 11 87 04 05
Elvina LEAL : 06 12 59 16 24

www.club.deep-movement.com



DES NOUVELLES DU CLUB DE TENNIS

L'envie de reprendre une activité sportive vous démange ? Vous avez déjà goûté aux joies de la petite balle jaune et avez envie de les retrouver, ou bien vous souhaitez les découvrir ? **Le Robion-Lagnes Tennis Club sera très heureux de vous accueillir, avec une adhésion à tarif préférentiel pour les mois de juin, juillet et août** : 60 euros (licence comprise) pour une adhésion individuelle, 40 euros pour un badge invité, vous permettant de jouer autant que vous le souhaitez sur les courts du RLTC durant les 3 prochains mois.

L'Ecole de Tennis, animée par notre moniteur Yannick PECHIER, a, quant à elle, pu se dérouler sans perturbation majeure (mis à part l'interruption du mois de novembre dernier) tout au long de l'année. L'année sportive s'achèvera par une animation qui sera organisée fin juin, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, dont les modalités seront communiquées prochainement aux parents et aux enfants.

Contact : Laurent Pierrot, Sandrine Ricaud et Marie-Paule Régnier



SPORTS ET ASSOCIATIONS

L'allègement des consignes sanitaires lié à la baisse du taux de contamination en Vaucluse permet à certaines associations de redémarrer des activités, ou des manifestations pouvant accueillir du public selon les jauges appropriées. Certes, cela arrive un peu tardivement. Cependant, cette lueur d'espoir nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

Espérons à cet instant, qu'à la reprise au mois de septembre, nous soyons enfin débarrassés de cette pandémie et que nous puissions revivre notre quotidien, non sans avoir une tendre pensée pour les familles qui ont été touchées par ce fléau.

Certaines associations ont pu fonctionner à minima, d'autres rongent leurs freins, et n'attendent rien d'autre pour repartir de plus belle !

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 4 septembre 2021**, pour notre forum des associations, point de rencontre de notre riche tissu associatif avec les robionnais.

A cette fin, nous travaillons sur le contenu d'un programme exceptionnel, qui nous l'espérons attirera un large public multi générationnel, sportif, et culturel...

En photo : parmi quelques unes des manifestations : la remise du label à nos féminines du Calavon FC, reconnu par la FFF, pour l'excellent travail des dirigeants et éducateurs du club.



COMITÉ
COMMUNAL
DES FEUX
DE FORÊT



ILS MARCHENT PAR DEUX ...

Presque tous les membres du Comité Communal des Feux et Forêts avaient répondu présents à la réunion du Président René SANCHEZ le vendredi 4 juin à l'Eden pour préparer la saison 2021.

Ils reprendront du service et patrouilleront, deux par deux, matin et soir, dès le 1^{er} juillet et ce jusqu'au 15 septembre pour surveiller le massif et informer touristes et locaux sur la réglementation en vigueur.

Si vous voulez vous joindre à nous, vous êtes les bienvenus ! (adressez-vous à la mairie)

Rappel : Il faut toujours appeler la borne de la préfecture pour connaître les conditions d'accès au massif (04 28 31 77 11). L'accès au massif est strictement interdit à tout véhicule moteur.

Cette année, les bénévoles sont à juste titre sollicités pour la montée du Ventoux en juillet, pour le Tour de France cycliste.



■ Coronavirus, pandémie, COVID, gestes barrières, consignes, et les différents protocoles auxquels il fallait s'adapter quelquefois du dimanche soir pour le lundi matin ! ...



Voilà le vocabulaire familier depuis un an non seulement de nos « chères têtes blondes » mais bien évidemment des enseignants et du personnel de la restauration, des garderies et du « ménage ».

Pour cela quelques maîtres-mots : organisations, concertations, rigueur et réactivité.

Organisation pour la rentrée des enfants au sein de l'école

- à l'élémentaire : rentrée échelonnée entre 8h20 et 8h30 par niveau (CP, CE, CM), et à peine le portail franchi avec le masque, rituel du lavage des mains (ce même rituel à la cantine et à la garderie)
- à la maternelle : avec la configuration de l'école tout en longueur et dans l'impossibilité de traverser le grand couloir intérieur, entrée différée sur le côté

Organisation au restaurant scolaire

- école élémentaire, repas servis de 11h30 à 13h20 : les enfants mangent par niveau (CP, CE, CM), sont toujours assis à la même place. La capacité du restaurant facilite l'organisation pour installer les tables et partager ainsi la salle en espace CP, CE et CM ! Par exemple, si un enfant est absent, personne ne prend sa place : on ne complète pas les tables. Les enfants doivent remettre le masque dès qu'ils se lèvent pour se servir... ou se resservir !
- école maternelle : les enfants mangent en 3 services, sans masque.

Aération

Le chauffage cet hiver et la climatisation actuellement fonctionnement en amont et sont arrêtés automatiquement à l'arrivée des enfants pour éviter le brassage de l'air ; de nouveau, une aération complète après le départ des enfants.

Organisation pour les garderies :

Après le goûter en extérieur sans masque, on remet le masque pour jouer.

Les jeux et jouets ne se prêtent pas et sont répartis par niveau et par jour : mêmes jeux lundis / jeudis et mardis / vendredis pour respecter les consignes sanitaires. Des pôles sont organisés pour séparer les différentes classes dans la cour de l'école. Si le temps ne le permet pas, la répartition se fait dans différentes salles pour bien évidemment éviter le mélange des enfants !

Quelle organisation ! Combien il est difficile, par exemple, pour un enfant de CE de ne pas pouvoir prêter ne serait ce que son ballon à son copain du CM !

Vous l'avez compris, il faut gérer l'accueil des enfants, la restauration, les garderies... sans oublier « l'indispensable pause-pipi » ! Avec des sanitaires communs, ce n'est pas simple ! Les enfants d'une classe ne doivent absolument pas se croiser avec ceux d'une autre classe. Imaginez la scène lorsque l'enfant de l'autre classe a un besoin TRES urgent et qu'il doit attendre son tour !!!

Ménage

Dès la moindre suspicion de cas COVID connu, la personne est en arrêt de travail.

Réactivité immédiate : le remplacement d'office est mis en route si l'on trouve immédiatement la personne adéquate pour 1 ou 2 jours de travail. Sinon, le travail est réparti entre les différentes collègues.

Beaucoup de tâches supplémentaires ont été rajoutées pour une désinfection maximale des objets et des locaux.

Ce petit rappel nous a semblé judicieux et nécessaire comme celui d'adresser un coup de chapeau à tout le personnel scolaire pour qui l'année 2020/2021 a été particulièrement compliquée et fatigante pour faire front au virus.



ANIMATIONS

- Dans le cadre du projet des écoles et celui de la semaine « vélo rando » un spectacle de BMX de très grande qualité a été retenu et offert aux enfants des écoles. Il a été financé à 80% par l'Amicale des écoles. Les enfants se sont régalés. Les bikers se sont gentiment prêtés au jeu des photos et du « check »
- Les enfants termineront l'année, non pas par une kermesse comme autrefois, mais sur une note bien rafraîchissante, complètement d'actualité en ce début juillet : des jeux aquatiques avec les structures gonflables de Ritchie Animations, "notre Richard national". Cette animation est également offerte par L'amicale des écoles.

RESTAURANT SCOLAIRE

Voici un exemple de menu... et à Robion, « on préfère manger à la cantine » ! Rassurez-vous « la viande n'est pas dure comme du caoutchouc et il n'y a pas de cailloux dans les épinards » !!

Des menus BIO pratiquement à 50% : crèmerie, céréales, semoule, pâtes, tout à 100% ; légumes à 80% ; poisson frais. Le pain et les légumes sont achetés dans les commerces locaux. Des menus établis par l'équipe « cuisine » et revus par une diététicienne, avec 1 menu végétarien par semaine.



ACCUEIL JEUNES

L'Accueil Jeunes avait fait l'annonce d'une « journée retrouvailles » à chaque période de vacances à partir de 2021. Pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous, nous n'avons pu proposer qu'une seule de ces journées, le 3 mars avec Amélie.

Ces journées sont des moments récréatifs et conviviaux qui permettent aux jeunes de se retrouver entre eux et d'échanger avec leurs animatrices, Amélie et Houda sur leurs besoins et leurs envies, notamment en ce qui concerne l'élaboration du programme estival. Fort heureusement, le 7 mai les jeunes ont pu se retrouver en plein air à l'espace Simone Veil en présence d'Houda et de la déléguée à la jeunesse, Olivia Hilaire, pour faire un point sur les activités de l'été.

Au programme des réjouissances, les deux mini séjours habituels comptent désormais une nuit de plus, ce qui emmènera les jeunes quatre jours à la découverte de Briançon et de ses alentours, et quatre jours dans les environs de Carcassonne.

L'idée cette année encore a été de développer le projet d'itinérance vélo initié l'an dernier. L'équipe jeunesse a à cœur de faire de cette démarche un point phare de l'Accueil Jeunes de Robion.

Les jeunes parcourront ainsi le Canal du Midi et ses écluses en vélo pour rejoindre leur camping et graviter sur site.

Il est également fondamental pour nous de continuer à tisser du lien entre les jeunes et leur environnement immédiat, tant au niveau du patrimoine que des activités locales. Associer la jeunesse aux actions citoyennes, les intéresser aux enjeux environnementaux, les sensibiliser à l'artisanat de notre région et au développement durable, tels sont en partie nos objectifs.

Rattaché à la SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) l'Accueil Jeunes s'inscrit dans une dynamique d'innovation et d'ouverture qui trouvera un prolongement effectif au fur et à mesure de notre mandat.

Maintenant que les restrictions sanitaires s'allègent, un bel espace s'offre à nos jeunes pour se fédérer autour de « notre petite ville en mouvement ».

Nous souhaitons également remercier chaleureusement le partenariat avec les associations du village qui viennent bénévolement proposer des initiations aux jeunes.

Cet élan tant attendu ouvre une perspective radieuse et concrète pour la mise en œuvre des projets.

Contact, info et résa :
periscolaire@mairie-robion.fr
Info sur le site internet de la mairie :
<https://www.robion-mairie.com/>





■ Découvrez les chantiers déjà lancés ou à venir du 1^{er} semestre 2021.

1 Aménagement de la place Jules Ferry

Atteints du chancre coloré, 5 platanes de la place ont dû être abattus par arrêté préfectoral. Le cabinet « Ellipse » a conçu une nouvelle configuration, améliorant notamment, la partie devant de la Médiathèque. Livraison en Juin... Que les danseurs commencent à s'échauffer pour le 14 juillet pour être au top pendant la prochaine fête de Robion.

2 Rond-point de la Gare et Chaucidou

Travaux rendus nécessaires pour d'une part, permettre l'accès à la nouvelle salle du Café de la Gare, et d'autre part, partager la voie avec les cyclistes et faire invariablement ralentir les automobilistes.

3 Cheminement piéton route des Taillades

Réalisation d'un cheminement, qui permet aux piétons de se rendre du chemin de Boulon Bas vers le centre du village en étant protégés par une barrière en bois.

4 Extension de la Buvette du Théâtre de Verdre

Cette extension permettra une augmentation de la capacité au comptoir, et un confort de travail pour le service.

5 Maison du Poids Public

Cette maison, située face au Café de la Gare, est en cours de transformation et de rénovation. Elle accueillera prochainement un atelier de réparation de vélos. Livraison prévue en septembre.

6 Travaux de voiries

Sur l'avenue Berthe Morizot, les travaux en cours vont générer une transformation conséquente de cet espace. Chaussée réduite, laissant place à une voie piétonne et une noue, sorte de fossé large et peu profond, végétalisée, qui recueillera l'eau de ruissellement.

Sur le chemin du Temps Perdu, travaux en cours pour la réalisation de bordures, du revêtement de la chaussée, d'un ralentisseur et de chicanes. Livraison début juillet.

A VENIR :

- Réhabilitation de la route de Caramède.
- Création de vestiaires au stade Di Meco : après un appel d'offres infructueux, un nouvel appel a été lancé avec succès. Les travaux devraient commencer cet automne.
- Mise en place d'une caméra de vidéosurveillance au Théâtre de Verdre.